Vol. LI SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 16 AOUT 1922 No. 38

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ______________50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 5 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
P... par A. GAUVIN
42.. rue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

QUI VEUT LA FIN VEUT LES MOYENS

LAllemagne manque à ses engagements. Personne en Europe ni aux Etats-Unis ne conteste le fait. Il nous parait donc que le premier acte de la Commission des réparations devrait être de constater officiellement que l'Allemagne élude ses promesses. C'est à elle qu'aux termes du traité revient ce soin: elle a, pour faire cette notification aux gouvernements alliés, tous les pouvoirs nécessaires; elle a, en raison des circonstances, tous les éléments requis pour prendre une pareille décision.

Ce n'est pas là seulement une question de procédure. C'est une question politique.

L'opinion britannique ne parait pas en voir encore l'importance. Mais nous sommes persuadés qu'elle ne saurait lui échapper longtemps. Le "Times" lui-même, qui cependant a toujours montré tant de compréhension du problème, et tant d'attachement pour l'entente franco-britannique, croit que le fait de constater le manquement de l'Allemagne est secondaire. Le grand journal de la Cité redoute qu'il n'y ait là une cause de perte de temps, et il juge que le plus pressé est que les Alliés se mettent d'accord pour arrêter les efforts de la tactique allemande et éviter les désastres que préparent les échappatoires de Berlin.

Nous pensons comme le "Times" que la situation présente réclame l'accord des Alliés mais nous ne voyons pas en quoi la Commission des réparations ferait perdre du temps si elle déclarait que l'Allemagne manque à ses engagements. Bien au contraire: nous croyons fermement que, si la Commission prenait cette initiative, elle ferait apparaître de la manière la plus frappante et la plus utile cet accord des Alliés dont le Times a proclamé la nécessité. Elle mettrait également, par cette constatation, les Alliés dans l'obligation de prendre des mesures en conséquence, c'est-à-dire d'appliquer les sanctions édictées par le traité.

Est-ce donc cette obligation d'agir qu'on redoute en Angleterre?

Le problème qui se pose présentement n'est pas d'ordre technique: c'est un problème avant tout psychologique et politique. Il ne dépend pas seulement des financiers il dépend des gouvernements.

Si l'Allemagne a préparé la dépréciation du mark, au-delà même de ses désirs, l'évasion de ses capitaux et la banqueroute du Reich, c'est qu'elle a compté sur les divergences des Alliés, et par suite sur l'impunité.

Elle a pu risquer une manoeuvre scandaleuse, malgré les armes que le traité donne aux vainqueurs, parceque elle a supposé qu'ils n'oseraient ou ne pourraient s'en servir.

Bref, par un maquillage savant, par un adroit usage d'embarras réels, l'Allemagne a réussi à présenter ses difficultés comme une incapacité totale, à transformer ses fautes en une sorte de fatalité, à faire figure de victime dénudée, alors qu'elle est une coupable essayant d'échapper aux conséquences de ses crimes.

Au moment où l'Allemagne traverse une crise grave, il est impossible de ne pas être frappé de ce fait que le problème des réparations n'y joue à peu près aucun rôle. Elle est en proie à des divisions intérieures, et comme elle est, ainsi qu'en témoigne son histoire, de tempérament anarchique, des partis se disputent la domination d'une masse considérable, mais inerte.

Où trouve-t-on trace d'un soin relatif à l'exécution des traités, à la réalisation des promesses?

D'autres peuples et en particulier notre pays après 1870, ont mis leur point d'honneur à tenir le plus vite possible leurs engagements, à se libérer, à reprendre correctement leur place parmi les nations. Rien de tel ne se voit en Allemagne. Les nationalistes poursuivent ouvertement une campagne de haine et de revanche, et l'on sait par quels moyens puissants ceux là avouent ouvertement qu'ils ne veulent pas exécuter le traité.

Les partis de gauche sont surtout préoccupés d'installer un régime démocratique en Allemagne et proclament leur bonne volonté, mais soit manque de force à l'égard des partis de droite, soit calcul, ils considèrent que la politique d'exécution a surtout pour effet de montrer que rien n'est exécutable.

Dans ces conditions, le premier acte de toute politique européenne doit être de rappeler l'Allemagne au sentiment de sa situation.

Nous constatons que l'avis de nos confrères anglais, non seulement le "Morning Post" et le "Times", mais l'"Observer", est que la condition de l'ordre européen veut que l'Allemagne répare et paie. Mais quand on veut les choses, il faut en vouloir aussi les moyens.

L'Allemagne ne s'inclinera que devant la necessité. Les Alliés auraient chance d'obtenir un résultat et d'éviter ainsi d'autres mesures dans l'avenir, s'ils commençaient par se mettre d'accord pour dénoncer le manquement de l'Allemagne.

Ils éviteraient surtout que leur entente, qu'ils proclament nécessaire à l'Europe, ne se brise à la longue et que la nécessité des intérêts prenne le pas sur des accords de sentiments. Si cet événement se produit et que la France se décide à se faire justice elle-même le traité en mains, on ne pourra pas lui reprocher de n'avoir pas poussé la patience jusqu'aux plus extrêmes limites.

L'ESPRIT D'APOSTOLAT

Je trouve dans l'Evangile un fait très simple, qui nous fait bien saisir comment Dieu, suivant les occasions, parfois en des circonstances où rien n'apparait d'extraordinaire, se sert de l'action mutuelle des hommes pour réaliser de grands desseins. Voyons comment Notre-Seigneur avant de commencer sa prédication, recruta ses trois premiers apôtres.

Etant descendu de la montagne de la tentation, Jésus se dirigea vers les bords du Jourdain, où Jean-Baptiste parlait déjà de lui. Quand il approcha, Jean se trouvait avec deux de ses disciples, auxquels il dit:

"Voici l'Agneau de Dieu!"

Alors les deux disciples, frappés de cette parole, se mirent à suivre Jésus. Les voyant à sa suite, Jésus leur demanda:

"Que cherchez-vous?"

"Maitre, dirent-ils, où demeurez-vous?"

"Venez et voyez", répondit Jésus. Alors ils allèrent avec le Sauveur; ils restèrent en sa compagnie tout ce jour là; et sans doute l'entretien qu'ils eurent avec lui fut une de ces communications intimes où la vérité se révèle, où la lumière d'en haut pénètre l'âme. Le soir, ces deux disciples étaient gagnés au divin Maitre; ils devaient bientôt s'attacher irrévocablement à sa personne. L'un était André, un pêcheur Galiléen; l'autre, Jean l'Evangéliste.

Vous l'avez remarqué, c'est une parole de Jean-Baptiste qui a porté vers Jésus-Christ ces deux premiers apôtres.

Mais bientôt André rencontra son frère, Simon, pêcheur comme lui, qui sans doute était venu, lui aussi, pour entendre Jean-Baptiste; il n'eut rien de plus pressé que de lui dire:

"Nous avons trouvé le Messie."

Et il l'emmena avec lui.

Un troisième apôtre, le futur chef des apôtres, était gagné au Sauveur, et gagné par l'entrainement de son frère.

N'est-elle pas très instructive cette origine du groupement qui devait se former autour du Sauveur et peu à peu constituer l'Eglise?

Jésus n'appelle pas directement André, Jean, Simon: c'est une parole d'ami, une parole de frère qui lui amènent ces disciples.

La grâce de Dieu s'ajoute aux impulsions extérieures: "Venez", dit Jésus, et il les attire. "Voyez", et il les illumine. Mais le premier mouvement est venu de l'action humaine, providentiellement prévue et préparée.

Voyez comme peut être bienfaisante l'action qu'exercent les hommes, les uns sur les autres. C'est bien la volonté de Dieu que la vérité et la vertu et tout le christianisme soient propagés parmi les hommes au moyen de l'apostolat.

Donc tandis que vous pensez à vous-mêmes, que vous donnez vos soins, comme vous le devez, à l'oeuvre de votre perfectionnement individuel, ne vous enfermez pas dans un égoisme inintelligent. Regardez aussi hors de vous. Surveillez bien votre action dans les résultats qu'elle produit sur ceux qui vous entourent.

Nous ne songeons jamais assez aux esponsabilités qui résultent de notre influence sur nos semblables. Tout acte, toute parole qui part de nous a des répercussions incalculables; car les vies humaines, votre existence et celle de vos semblables, se pénètrent les unes les autres. Encore une fois il nous est impossible de vivre pour nous seuls; nous contribuons, dans une proportion que Dieu connait, à faire aussi la vie des autres, à la rendre bonne ou mauvaise selon la qualité de notre influence.

Jetez une pierre sur une eau paisible; qu'arrive-t-il? La chute de cette pierre détermine une secousse en un point donné; et l'agitation s'étend sous la forme de cercles mobiles qui s'agrandissent, gagnent toute la surface et vont porter jusqu'au bord un contre-coup du mouvement, pourtant très minime, produit en un seul endroit. C'est une image de ce qui se passe dans le monde des âmes: toute idée exprimée, tout acte accompli, tout exemple donné; tout mouvement enfin d'ordre intellectuel et moral atteint aussitôt les âmes les plus proches, puis par celles-ci agit sur d'autres; et toute la masse sociale s'en ressent.

J'ignore si Dieu vous appelle à exercer l'apostolat sur un vaste champ d'action; mais je sais que d'ordinaire le bien se produit à petites doses. Faites de l'apostolat au détail dès maintenant; saisissez les occasions qui se présentent pour rendre meilleurs ceux avec lesquels vous vivez. De même que saint Jean—Baptiste montrait Jésus en disant: Voici l'Agneau de Dieu, sachez dire à vos camarades quand le bien passe à côté de vous: Voici le bien. Et votre parole les éclairera. De même qu'André conduisit son frère vers Jésus, formez-vous à entrainer vos amis dans la voie du vrai et du bien. L'impulsion qui partira de vous, c'est peut-être le secours fraternel dont une âme avait précisément besoin pour prendre la direction salutaire.

Surtout prêchez l'exemple. Vous aussi, dites à vos camarades: "Venez et voyez". Venez en ma compagnie, car ma vie protégera la vôtre. Et voyez les exemples que je vous donne, je marcherai toujours au chemin du devoir.

Ne bornez pas votre idéal, en un mot, à être bons chrétiens pour vous mêmes; soyez des apôtres. Vous aussi vous avez certainement à quelque degré — puissé-je vous en avoir convaincus. — la vocation de l'apostolat.

(Annales de la Bonne Sainte Anne)

L'abbé CHABOT

LA MEILLEURE CHANSON

Au temps où Laurent de Médicis régnait sur Florence et faisait de sa patrie le centre du monde artistique, il y avait sur les coteaux de Fiesole un pauvre artiste que le sort n'avait point favorisé de ses dons.

Certes, il ne manquait pas de talent, mais il n'avait jamais pu encore découvrir, parmi les fastueux seigneurs de la cour, celui qui, s'enthousiasmant pour ses oeuvres, daignerait l'attacher à sa personne et le loger dans son palais, en lui donnant de magnifiques indemnités.

Ce peintre, s'appelait Parforello. Il avait souvent l'estomac vide, et en était réduit à implorer la charité des passants en chantant sur les routes.

Un jour qu'un travail pressant l'appelait à la ville voisine, il s'y rendit en toute hâte, sans avoir rien mangé depuis la veille.

En cours de route, il rencontra une auberge aux murs fraichement recrépis à la chaux, et qui balançait dans l'air radieux du matin son enseigne aux armes du Lys rouge.

L'hôte, la mine réjouie, le tablier blanc bien étiré, attendait les clients au seuil de sa porte. Il avait un air si gracieux, qu'il faisait bien augurer de sa générosité.

—Par grâce, seigneur hôtelier, dit le peintre en s'approchant, donnez-moi un des restes de votre repas d'hier soir, cela vous portera bonheur.

—On ne donne rien ici, mon brave, on vend. Point d'argent, point de festin...

—Cependant, si vous saviez comme j'ai faim.

Passez votre chemin, manant, ou je lance mes molosses à vos trousses....

Pris de peur, Parforello se sauva, et, se trainant tant bien que mal, il parvint à la ville.

Le temps passa, Parforello découvrit le protecteur rêvé.

L'aisance, sinon la fortune, vint s'asseoir à son foyer, et désormais à l'abri des coups du sort, l'artiste résolut de donner une leçon au méchant homme qui l'avait si durement chassé au temps de la misère.

Un matin de fête, alors que tout le peuple de Fiesole était répandu sur les routes, et que vêtus de leurs plus beaux habits, les paysans et les bourgeois s'asseyaient à l'ombre des tonnelles, afin d'y déguster le vin piquant et sec du pays, le peintre se rendit à l'auberge du Lys rouge.

Elle regorgeait de monde.

Affairé et important, le maitre de la maison gourmandait servantes et valets, saluait de grandes courbettes les nouveaux arrivants, et les installait lui-même aux meilleures places.

Parforello entra dans la salle basse, et commanda un superbe repas, qu'il dévora incontinent d'un solide appétit. Puis il appela la fille qui le servait, et la pria d'aller quérir, sans tarder, le maitre de l'auberge.

—Seigneur, lui dit-il, je viens de faire chez vous la meilleure et la plus fine chère du monde. De ma vie, je n'ai mangé rien de pareil. Vos ragouts sont parfaits, vos coulis relevés et veloutés à souhait, vos vins exquis.... Mais, hélas, je dois vous faire un aveu, je n'ai plus un écu vaillant dans mon escarcelle, et il m'est absolument impossible de vous donner un sol.

—Vous n'avez pas d'argent, rugit l'hôte. Je vais vous faire jeter en prison.

—Permettez, je puis vous payer en chantant de belles romances. J'ai justement apporté ma viole, c'est jour de fête, vos clients seront charmés d'ouir un peu de musique.

—Pouah, je ne connais que celle que font les beaux écus sonnants dans ma caisse.

—Mais ce serait délicieux de manger au son de gais refrains, s'écrièrent plusieurs dames élégantes assises aux tables voisines; laissez-nous distraire par ce charmant cavalier.

—Je veux de l'argent.

—Pourtant, si je chantais un air qui pût vous séduire?

—Il n'en est point au monde.

—Laissez-moi essayer. Si ma chanson vous plait, je serai quitte, sinon vous aurez toute liberté de me faire jeter en prison.

Oh, je suis tranquille; comment y aurait-il une chanson capable de me désarmer. Chantez, chantez. Ce soir vous dormirez au cachot.

—C'est ce que nous verrons. Compagnons, vous êtes tous témoins que je serai dégagé de ma dette si l'hôtelier avoue être charmé par ma chanson?

—Oui, oui.....

Et Parforello, rejetant son feutre, et se campant réso-

(A suivre en page 2)

FEU M. L'ABBE JOSEPH DUFRESNE

M. l'abbé Joseph Dufresne naquit à Saint-Pie-de-Bagot, le 20 juillet 1852, d'Etienne Dufresne, cultivateur, et de Zoé Cordeau. Il fit ses études au Séminaire de St-Hyacinthe et fut ordonné prêtre dans cette ville par Mgr Moreau le 17 aout 1879.

Il fut professeur au collège de Saint-Boniface de 1879 à 1882, et desservant à la cathédrale de 1882 à 1884. Le 31 octobre 1884, il devint curé de Lorette et le demeura 35 ans. Après avoir agrandi es restauré la chapelle primitive, il construisit l'église actuelle de 1894 à 1900, fonda un couvent des Soeurs de Saint-Joseph de St-Hyacinthe en 1901 et construisit un presbytère en 1904.

Miné par la maladie, il résigna sa cure en septembre 1919 et se retira à l'hôpital des Soeurs de la Providence à Kenora, où il mourut le 12 du courant.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu à Lorette, le 16 aout.

Un service a eu lieu hier mardi, à la cathédrale de Saint-Boniface.

SACRE-COEUR

Dimanche dernier étaient célébrées au Sacré-Coeur les noces d'or de M. et Mme Georges Germain. L'église était superbement décorée pour l'occasion. Nos Soeurs de Jésus et de Marie avec tout l'art qu'on leur connait avaient entremêlé la symbolique chaine d'or à une magnifique floraison de lis, de roses et de palmiers. Mgr Cherrier présida au renouvellement des voeux du mariage et fit une touchante allocution dans laquelle il fit l'apothéose du mariage chrétien dont les heureux jubilaires furent un exemple vivant. Le Rév. Père Normandni joignit ses félicitations à celles de Mgr Cherrier et après la cérémonie les paroissiens descendirent à la salle paroissiale pour offrir à M. et Mme Germain leurs félicitations et leurs souhaits. Sous l'habile direction de M. J.-A. Hébert, la Chorale exécuta la partie musicale avec son succès habituel et à l'offertoire la voix chaude de Mme L. Bessette rendit le Noel des mariés d'une manière toute symuathique.

Les agapes de famille eurent lieu chez M. et Mme Victor Guilbert, 523 rue Victor et les invités qui y prirent part furent: Mgr Cherrier, le R. P. Normandin, le P. Plourde, M. et Mme Hector Germain et leurs enfants, M. J.-G. Legrand, M. et Mme L.-H. Fournier, M. P. Poulin, M. et Mme C. E. Poulin, Mme H. Richer, Mme E. Paradis, Melles Irène Guilbert et Emilia Maurage. Après le repas une adresse fut lue par M. P. Poulin, frère de Mme Germain, qui présenta au nom des parents et amis une bourse substantielle. Les petits enfants représentés par Melle R. Germain offrirent aux jubilaires le nouvel anneau d'alliance béni le matin par Mgr Cherrier. Trop ému pour remercier lui-même tous ceux présents M. Germain chargea M. H. Fournier de s'en acquitter pour lui. Celui-ci le fit en des termes gracieux et appropriés. Le soir, Mme C. Minvielle, M. et Mme H. R. Baudry, M. et Mme Gustave Fournier, M. et Mme Omer Paquin, Melles Germaine, Mermine et Irma Paradis, Melles Eveline, Raymonde et Alma Fournier, MM. Guy Minvielle, Alphonse Minvielle et M. G. Fournier vinrent se joindre au groupe déjà présent et la fête se continua assez tard dans la nuit.

MM. L. H. Fournier et J. G. Legrand servaient de témoins aux mariés.

Melles Irène Guilbert et Jeannette Germain petite-filles des jubilaires firent la quête accompagnées des MM. Adhémar et Henri Germain.

De nombreux télégrammes de félicitation furent reçus des parents et amis absents.

LA MEILLEURE CHANSON

(Suite de la page 1)

lument au milieu de la chambre, préluda par un refrain populaire.

Mais il n'eut pas plutôt terminé son dernier couplet, que le créancier s'écria:

—Elle ne vaut rien.

—A une autre, alors.

En choisissant une barcarolle aux rythmes languissants, fort à la mode à cette époque, le peintre continua.

Mais le terrible tavernier n'était point encore satisfait, et il ricanait en lui-même, faisant une mine renfrognée pour marquer son mépris.

Parforello passa à une autre.

Mets la main à ta bourse, e tpaye ton hôte;
On doit toujours régler son dû.

—Ah! la voilà, la vraie chanson, la belle, la sage romance, celle dont les seules paroles sont capables de réjouir mon coeur. Suivez son conseil, Monsieur le musicien voilà ce qu'il faut faire....

—Alors, celle-ci vous agrée?

—Certes, entièrement.... Payez, payez.

—Mais c'est fait, seigneur cuisinier. C'est fait. Puisque mon chant vous plait, je ne vous dois plus rien, nous sommes quittes.

—Ah! mais permettez.....

—Il a raison! s'écrièrent les assistants. Votre marché était conclu en ces termes. Nous en sommes témoins.

—Allez au diable! alors hurla le malheureux hôtelier. Et surtout que je ne vous revoie plus!

Mais Parforello s'était redressé, et tirant de sa poche une bourse amplement rebondie, il la posa sur la table en disant:

—Payez-vous, mon brave! J'ai désiré seulement vous donner une petite leçon devant vos hôtes. Un jour que je mourais de faim, vous m'avez chassé. Je voudrais que, honteux de votre avarice, vous soyez désormais un peu moins âpre au gain et plus secourable aux malheureux.

Et se drapant fièrement dans son manteau, le peintre quitta la maison, heureux et satisfait de la petite leçon de bonté qu'il venait d'infliger à l'hôtelier au coeur dur.

"L'Etoile Noeliste" Jean Rosmer.

ACADEMIE SAINT-JOSEPH

Les élèves dont les noms suivent ont subi les examens d'entrée:

avec honneur:—

Melles Marguerite Fourneaux, Marguerite Royal, Antoinette Pelletier, Marthe Dugal, Nellie Weslak, Marthe Chavanne, Nollie Kenway, Madeleine Constant, Ann Wilkes, Anna Antaya, Gabrielle Baillargeon, Eleonore Primeau, Angeline Pelletier, Irène Dupas, Margaret Walsh.

avec succès:

Melles Eveline Tassé, Juliette Lachance, Gertrude Tétreault, Sene Rinella, Margaret Spry, Irène Gagnon, Cécile Arnal, Anna Desrosiers, Berthe Marion, Agnès Macneil, Elizabeth Casey, Jeanne Meunier, Alice Baillargeon.



PLAN DE CONVERSION DU GOUVERNEMENT

On attire l'attention des détenteurs des bons de l'emprunt de guerre, à cinq et demi pour cent, échéant le premier décembde 1922 sur l'offre de renouvellement de cet emprunt par le ministre des Finances, à des conditions avantageuses. Le dernier emprunt canadien a été négocié à New York à un prix avantageux. Le ministre veut que la présente opération financière soit une affaire entièrement domestique. Il offre d'échanger les bons arrivant à échéance contre de nouveaux bons au même taux d'intérêt, soit vour cinq ans, soit pour dix ans, au choix des détenteurs de bons. Le prêteur jouira, en outre, d'une prime d'un mois d'intérêt. Les conditions offertes sont absolument favorables au prêteur; il est probable qu'un grand nombre des bons arrivant à échéance seront renouvelés. Les échages de bons peuvent être faits à toute succursale d'une banque chartrée. Les détenteurs qui ne désirent pas renouveler leur prêt seront remboursés le 1er décembre.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.



QUANTITE GENEREUSE DE LAIT RECOMMANDEE POUR LES ENFANTS

Une enquête faite parmi les vendeurs de lait a fourni la preuve que la consommation du lait augmente au Canada. Les enfants en boivent plus, de même que les grandes personnes. La statistique nous apprend également que la population consomme en général plus de produits laitiers qu'elle ne faisait autrefois. Miss Helen G. Campbell, démonstratrice sur l'emploi des produits laitiers, au service de la division fédérale de l'industrie laitière, a porté dernièrement la parole à la convention des instituts de femmes du Nouveau-Brunswick sur la valeur des produits laitiers et sur les avantages qui résultent de boire beaucoup de lait, spécialement pour les enfants. Parlant des mères qui prétendent parfois que leurs enfants n'aiment pas le lait, elle citait un cas d'une petite fille de Toronto qui se refusait à boire du lait, mais que l'on encouragea, avec d'autres écoliers, à en prendre tous les jours au moyen d'une paille, si bien que son poids augmenta et qu'elle aime maintenant beaucoup le lait.

Dans bien des écoles canadiennes les enfants reçoivnet maintenant une chopine de lait par jour, et il existe des preuves que par cette distribution de lait leur santé s'améliore au point de vue physique et mental. A Toronto cette ration de lait est donnée jusqu'à 7,000 écoliers. Miss Campbell a proposé l'organisation d'une campagne sur la distribution de lait aux écoles, spécialement dans les endroits où la provision d'eau est mauvaise ou insuffisante. Les autorités provinciales d'hygiène endossent sans aucune exception ces campagnes en faveur de la consommation du lait. Un autre exemple du bien qui en résulte, mentionné par Miss Campbell est celui de l'expérience faite à Los Angeles, Californie, où le directeur de l'enseignement physique a déposé que sur 55,000 enfants qu'il a examinés, ceux qui ont l'habitude de boire beaucoup de lait sont non seulement plus forts, meilleurs pour les exercices athlétiques, mais qu'ils peuvent en moyenne terminer leur terme scolaire deux ans avant les enfants qui ne consomment pas librement du lait. Il existe de nombreux témoignages à Toronto, Winnipeg et dans d'autres villes du Canada établissant que les enfants qui reçoivent une quantité généreuse de lait portent plus d'attention à leurs études et apprennent plus promptement.

La Pittoresque Vallée de la Gatineau



Vue du superbe lac Mer-Bleue.

La vallée de la Gatineau a trop longtemps été ignorée comme région de villégiature, pour qu'on n'essaie pas, en en donnant une brève description, de rectifier l'opinion partagée par un trop grand nombre, à l'effet qu'elle n'est accessible qu'aux gens d'Ottawa et aux populations de l'est de l'Ontario. Le fait de devoir passer par la capitale pour s'y rendre n'est pas une raison suffisante pour empêcher quelqu'un d'y faire au moins une visite, car les endroits de villégiature disséminés le long de la rivière Gatineau peuvent avantageusement être comparés aux plus fréquentés du reste de la province et celui qui entreprendra une excursion jusqu'à Maniwaki sera amplement dédommagé par la beauté des panoramas qui s'offriront à ses yeux, tout le long du trajet.

La Gatineau a été pendant plusieurs années un district forestier de la plus grande importance, dont le bois servit longtemps à alimenter les moulins de Rockland et d'Ottawa. Mais une transformation graduelle s'est depuis opérée dans la vallée; la charrue du laboureur a remplacé la hâche du bucheron et plus récemment les rives de la Gatineau se sont peuplées de jolis chalets où toute une population vient maintenant chercher refuge aux périodes de grandes chaleurs. Pour le touriste, la région a aussi des attraits multiples. Le trajet d'Ottawa au bout de la ligne et retour, une distance de 166 milles, s'effectue en moins de neuf heures, y compris un arrêt d'une heure à Maniwaki, où l'on peut se faire facilement servir à dîner dans l'un des hôtels de l'endroit.

En quittant la capitale, le train traverse la rivière Ottawa sur le pont suspendu et arrive bientôt à la gare de Hull.

Après une courte attente, le voyage se continue et en moins de cinq minutes, on entre dans la vallée de la Gatineau. Sur un parcours d'une trentaine de milles, la voie suit les détours de la rivière, procurant ainsi toutes les facilités d'observer le superbe paysage. On laisse graduellement en arrière Chelsea, Kirk's Ferry, les Cascades, Pointe de la Ferme, Rockhurst et Wakefield, endroits favoris de villégiature. Quelques-unes des résidences d'été sont construites tout près du rivage les autres un peu plus loin, à demi cachées dans les bois ou perchées sur le haut des collines. De l'autre coté de la rivière, les Laurentides s'élèvent avec majesté, à des centaines de pieds dans le ciel.

A la Pointe de la Ferme, il y a un bel hôtel d'été où la pension est excellente, de magnifiques terrains de jeux, toutes les facilités pour le canotage et une superbe plage pour les baigneurs.

Après avoir dépassé Wakefield-Nord, le chemin de fer, tout en se conformant à la topographie du pays, suit une ligne septentrionale plus directe. On passe à Farrellton, Low, Venosta et le train entre ensuite à Kazubazua, dans le voisinage duquel il y a plusieurs beaux lacs; ce village possède un confortable hôtel où les voyageurs peuvent louer des chevaux pour faire des excursions dans les environs. C'est de cet endroit qu'on atteint le lac Danford fréquenté par plusieurs citoyens d'Ottawa.

Gracefield, à soixante milles de la capitale, fut longtemps le terminus de la ligne, et l'endroit où s'arrêtaient les "draveurs" en route pour les chantiers du Nord. Depuis qu'on a poussé la voie jusqu'à Maniwaki, le village a perdu un peu de son activité, malgré qu'il soit encore un centre assez important par sa population, possédant deux hôtels et plusieurs magasins. C'est le centre d'un district où plusieurs cours d'eau et lacs sont loués, entr'autres le lac des 31 Milles et le lac Permichangan, tous deux contrôlés par le Club de Chasse et de Pêche de la Gatineau. Cette organisation comprend soixante membres, dont la moitié sont des Américains de New York et du New-Jersey, et les autres des Canadiens.

Peu après avoir laissé Gracefield, le touriste s'extasie devant la beauté du paysage qui se déroule devant ses yeux émerveillés. Sur une longueur de neuf milles, le train longe les rives du lac Mer-Bleue en s'arrêtant aux stations de Mer-Bleue, Ellard, Rockhaven et Burbidge. Il faudrait la plume d'un poète pour décrire justement les merveilles de cette nappe d'eau parsemée d'îles aux formes diverses et recouvertes de verdure. De superbes chalets, la plupart appartenant à des citoyens d'Ottawa qui y viennent rejoindre leurs familles à la fin de chaque semaine, sont bâtis sur les plus beaux points autour du lac. Ici et là, une ferme pousse ses limites jusqu'au rivage, établissant ainsi un contraste agréable avec les bois et les rochers des environs. De nombreuses bandes de sable jetées à divers intervalles sur la rive, fournissent toutes les facilités pour les baigneurs. Une seule chose manque à Mer-Bleue, mais il n'y a aucun doute que cette lacune sera bientôt comblée, c'est une hôtellerie d'été pour les villégiateurs.

De Burbidge, la station la plus au nord sur le lac, il reste dix milles pour se rendre jusqu'à Maniwaki, le terminus de la ligne du Pacifique Canadien dans cette direction. C'est un village florissant situé sur la rivière Desert, très fréquenté par les hommes de chantiers, car aujourd'hui, l'industrie du bois de cette partie du pays est alimentée par les fôrets du nord des comtés d'Ottawa et de Pontiac. De hardis colons canadiens-français ont poussé encore plus loin que le chemin de fer, et entrant bravement dans ces régions sauvages, s'y sont défriché des fermes prospères. Ce sont eux d'ailleurs qui ont colonisé la plus grande partie de la vallée que le voyageur vient de traverser. Bon, généreux et hospitalier, paisible, travailleur et craignant Dieu, le colon de la Gatineau n'a rien à envier à ses compatriotes des autres parties du Canada.

NOUVELLES LOCALES

M. Savaria est arrivé la semaine dernière de Le Pas où il été allé travailler à la construction d'une église.

A la grand-messe de Dimanche dernier le sermon fut donné par M. l'abbé Valiquette de Montréal qui parla avec éloquence sur l'évangile du jour.

Les Soeurs Grises de la Maison Provinciale de Saint Boniface, Man., offrent l'hospitalité aux demoiselles qui devront suivre le cours de l'Ecole Normale.

M. et Madame Tréflé Huot de Ste Philomène, comté de Chateauguay, sont en promenade chez M. Doutre, avenue Cathédrale, en route pour Pambrun, Sask.

Plusieurs centaines de moissonneurs canadiens-français sont arrivés dimanche dernier venant de la Province de Québec. La plupart d'entre eux se dirigent sur la Saskatchewan et l'Alberta.

Des voleurs se sont introduits dans la boutique de M. Jos. Robitaille dans la nuit de mardi dernier. Une partie des objets ont été retrouvés dans la cour mais le vol est estimé au-delà de $300.00.

Celles qui désireront se retirer là sont priées de retenir leur place d'avance et de faire application dès maintenant. Pour informations s'adresser à: Soeur Supérieure, Maison Province de Saint Boniface.

Plusieurs changements ont été faits dans le personnel du collège de St-Boniface.

Le R. P. Bourque cumulera les fonctions de recteur et de procureur; le R. P. Cormier s'en va à Guelph Ont, où il sera recteur; le R. P. Sauvé s'en va faire son troisième an à Los Angeles, Californie le R. P. Hacault est nommé professeur au collège d'Admonton; les RR. PP. Béliveau et Schelpe retournent à l'Immaculée Conception, Montréal, pour y poursuivre leurs études de théologie. Le R.P. Longpré, ancien professeur au Collège y revient pour y enseigner la rhétorique. Le R. P. Tessier fera aussi partie du nouveau personnel.

RECRUDESCENCE DE CRIMES AU PAYS

Ottawa—La criminalité augmente au Canada d'après un bulletin que vient d'émettre le bureau fédéral des statistiques.

Les causes criminelles entendues l'année dernière dans les différentes cours de justice du pays ont été de 24,943, dont 19,396 ont étéprouvées, soit une augmentation de 953, ou 5 pour cent sur 1920.

Les offenses prouvées contre la personne ont été de 3,015 comparé à 2,901 l'année précédente.

Voici quelques-unes des accusations: meurtres 77, trouvés coupables 17, en 1920 il y avait eu 57 accusations de meurtre dont 26, prouvées, tentatives de meurtre 21 au lieu de 19, homicide 39 au lieu de 43, viols et autres crimes de la même catégorie 32, au lieu de 293, bigamie 56 au lieu de 71. Les offenses cotre la propriété avec violence ont été de 2,609 au lieu de 2,310 en 1920.

Les offenses contre la propriété commises sans violence 10,438 au lieu de 10,022. Les faux ont été de 542, au lieu de 430. Les vols qualifiés ont été de 8,730, au lieu de 8,605. Les cambrioleurs pendant l'année ont accompli 2,340 vols au lieu de 2,073 en 1920. Les tentatives de suicide ont été de 33, même nombre que l'année précédente, offenses contre la loi du jeu 5,056 contre 4,537.

En cour juvénile il ya eu 6,190 accusations comparé à 6,308 en 1920.

Les magistrats de police ont entendu un nombre considérable de causes 157,704 comparé à 144,-265 en 1920 soit une augmentation de 13,439. De ce nombre il y a 74,459 offenses contre les lois municipales comparé à 59,378 en 1920, les cas d'ivresse ont été de 34,362 au lieu de 39,769. Les offenses contre la loi des drogues 1,-443 au lieu de 1,430. Offenses contre la loi des liqueurs 10,460 au lieu de 10,247.

LA REVUE MODERNE D'AOUT

La Revue Moderne du mois d'aout est maintenant en vente dans tous nos bons dépôts, où sa toilette estivale rayonne entre toutes les autres revues, tant par son élégance que par sa sobriété et sa discrétion. Ce numéro est on ne peut plus intéressant. Il débute par un vibrant éloge du Gouvernement Taschereau et de l'oeuvre éducatrice poursuivie par le Premier et son jeune et actif Secrétaire d'Etat, l'honorable M. Athanase David. Nous y trouvons un brillant article sur Georges Goyau par M. Georges Lebruois, ancien professeur de littérature française à l'université de Montréal, une autorité en matière littéraire et critique; l'Origine des Contes de Fées au Canada, par M. Régis Roy, auteur bien connu chez-nous; une conférence fort intéressante du Dr Charles Saint-Pierre, sur les "Bienfaits du Vin", une page sur le Saguenay; la Vie Sportive, le Carnet de Vol de Maurice Billard; un article de "Madeleine" sur les Oeuvres Maternelles, la "Tulipe Bleue" de Claire Gervais; deuf délicieux romans de Ludovic Halévy et de M. Oelly, des modes, des recettes, des bons conseils, etc, etc. Les illustrations sont des mieux choisies.

Le concours de circulation donne les résultats suivants. Les numéros sortants pour l'édition de juillet ont été tirés au sort par le Dr. Généreux, échevin du quartier St-Jacques de la ville de Montréal, et sont ainsi classés:

1er prix: $25.00....No. 24354.
2e prix: $15.00....No. 22416
3e prix: $10.00....No. 20398
4e prix: $5.00....No. 19558

Les lecteurs de la Revue Moderne sont donc priés de regarder si leur numéro de juillet ne porte pas au bas du centre de la couverture l'un des numéros ci-haut mentionnés. Prière de lire attentivement les conditions de ce concours dans la Revue Moderne du mois d'aout, en vente partout à 25 sous.



Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION